



PREFECTURE DE L'AVEYRON

RODEZ, LE 28 mai 2010

DIRECTION DE LA COORDINATION  
DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE  
DE L'ETAT

Bureau des activités réglementées, de l'énergie  
et des expropriations

AFFAIRE SUIVIE PAR  
Mme CAZALS Liliane  
☎ : 05.65.75. 72 68  
Fax : 05.65.75 72 29

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION  
ET DE SURVEILLANCE (CLIS) - UMICORE FRANCE – VIVIEZ

le 27 mai 2010  
salle de la Bastidie à Viviez

Madame ROYER, Sous-Préfète de Villefranche de Rouergue préside la séance. Elle remercie les participants (liste jointe en annexe) de leur présence.

Monsieur le maire de Firmi, Monsieur Cavalerie, conseiller général de Capdenac, Monsieur Bugarel, représentant de l'association action environnement et la fédération de la pêche sont excusés.

Elle rappelle également l'ordre du jour :

- approbation du compte-rendu de la CLIS du 18 septembre 2009
- l'état d'avancement du chantier et du calendrier par la société UMICORE
- résultats de la surveillance de la qualité des eaux souterraines par la société MINELIS
- résultats de la surveillance de la qualité de l'air par l'ORAMIP
- enquête épidémiologique sur Viviez

## I – COMPTE RENDU DE LA CLIS DU 18 septembre 2009

Madame la Sous-Préfète demande si les participants sont d'accord avec les termes du compte rendu de la CLIS précédente.

Monsieur SAUTHIER de l'institut de veille sanitaire propose une modification de ce compte rendu dont le contenu ne reflète pas exactement son intervention. Dont acte.

Monsieur Denoit, Maire de Viviez souhaite que le délai de retour du compte rendu soit moins important.

## II – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2009 - 2010 DE L'ENTREPRISE PAR LE GROUPE UMICORE

Sur le plan administratif :

Le collège CISS-CT en charge de la coordination de sécurité sur la totalité du projet s'est réuni une première fois le 7 octobre 2009.

La DREAL a été destinataire, en mars 2010, des réponses aux questions soulevées lors de sa visite du 4 février 2010.

La société a procédé à l'envoi régulier des compte rendus d'activité, des suivis des eaux (souterraines et de surface) et de la qualité de l'air ainsi qu'à des mesures de bruit sur la zone THR et de Montplaisir

La société présente, photos à l'appui, l'évolution des sites et des travaux effectués (talutage de l'avéole de stockage de Montplaisir, l'installation de l'aire de stockage et de l'usine de traitement et les travaux d'installation d'un transporteur...). Elle souligne l'apparition d'un glissement de terrain en partie Sud Ouest de l'alvéole, problème traité.

Le planning des travaux est pour le moment conforme aux prévisions.

Cet exposé n'a appelé ni question ni observation de la part des participants.

## III – PRESENTATION DES RESULTATS DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE PAR LA SOCIETE MINELIS

Le suivi de la qualité de ces eaux couvre la période de septembre 2009 à mai 2010.

L'implantation des 19 piézomètres répartis sur différentes zones permettent d'évaluer la pollution ou l'absence de pollution sur ces zones.

Les analyses sur les eaux souterraines ont pour objectif de caractériser les impacts sur la nappe phréatique du chantier de réhabilitation et des autres activités du site. Elles ont une fréquence trimestrielle pour les hydrocarbures totaux, les métaux, les sulfates, le PH, la conductivité, le potentiel rédox et le taux d'oxygène. La fréquence est semestrielle pour les COV et les PCB.

Les résultats ne démontrent pas de traces de PCB et d'hydrocarbures et peu de traces de COV (origine de stockage au niveau de la SNAM). On note une faible concentration pour l'antimoine, le cobalt, le chrome total, le nickel et le baryum et une concentration forte pour le manganèse. Enfin, pour l'usage de l'eau en irrigation, il y a peu de déclassement pour le cuivre, l'arsenic et le plomb et un fort déclassement pour le zinc et le cadmium.

Globalement, hormis deux piézomètres, l'ensemble du site est déclassé.

Pour ce qui concerne le contrôle des eaux de surface, un réseau de 7 points de mesures a été mis en place comportant des préleveurs automatiques et l'utilisation de bryophytes, mousse aquatique qui accumule les polluants et qui permet d'analyser les traces de pollution.

L'analyse des bryophytes a décelé un niveau de pollution importante en cadmium et en zinc dans les stations Enne aval, Riou Viou et Riou mort aval. Les préleveurs automatiques démontrent une présence de métaux en deux points (RV2 sur le Riou Viou et RM4 sur le Riou Mort)

Les flux de métaux sont relativement conséquents mais devraient diminuer dans l'avenir. Le flux de cadmium est plus élevé lors de précipitations.

Conclusion :

- les contrôles mis en place ont permis de récolter un nombre important de données sur l'état actuel de la qualité des eaux souterraines et de surface,
- validation des données par suivi des bryophytes
- la pollution des eaux par les métaux est fortement dépendante du ruissellement sur les terrains pollués
- amélioration visible sur la qualité de l'eau en aval du site RM4 suite aux travaux de Laubarède mais avec impacts ponctuels en fonction des travaux extérieurs au chantier.

—

### *Questions et observations des participants*

Monsieur DENOIT souhaiterait avoir communication des données et des résultats par la société UMICORE, laquelle s'est déclarée favorable.

#### **IV- PRESENTATION DES RESULTATS DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR PAR ORAMIP**

Le représentant de l'ORAMIP énonce les mesures et les suivis mis en place ou à venir dans la surveillance de la qualité de l'air pour les métaux, les particules en suspension et les retombées totales dans l'environnement. Il rappelle les valeurs réglementaires et de référence pour chaque mesure avant d'en présenter le détail.

Au niveau des métaux particuliers, sur la période du 19 juin 2009 au 1er avril 2010, le niveau de concentration est stable. Pour le cadmium, des campagnes de mesures se sont déroulées entre 2000 et 2002. La présentation montre un pic en novembre 2009 impactant le site de l'usine et de la place du 8 mai, avec dépassement de la valeur réglementaire sur le site « usine ». Le site « usine » est également le plus exposé au plomb.

Pour les particules, on assiste à un phénomène d'augmentation des concentrations dans l'air en période hivernale. La moyenne 2009 et la moyenne relevée du 19 juin 2009 au 1er avril 2010 montrent une homogénéité des niveaux de concentration et le respect des valeurs réglementaires.

Enfin, une série de facteurs peuvent influencer sur les retombées totales : masse d'air, pluviométrie, activités... La moyenne en zinc sur le site du stade est supérieure à la valeur de référence ce qui justifie des investigations supplémentaires.

#### ***Questions et observations des participants***

Monsieur CHAMPEIMONT, inspecteur des installations classées à la DREAL demande quelles mesures sont envisagées pour réduire les dépassements observés.

La société UMICORE indique qu'il y a lieu de prendre en compte les apports extérieurs. Elle pointe le fait qu'au moment du pic observé en novembre sur le site «usine», les travaux ont été ralentis ou arrêtés par les intempéries et l'activité du site UMICORE a été plus faible. Ce qui justifierait que soient lancées des investigations complémentaires et pas seulement sur les activités d'Umicore. Un travail doit être mené sur la réduction de la pollution en cadmium et vérifier notamment les émissions et leurs sources primaires ainsi que les autres activités de la région.

La société indique les mesures compensatoires mises en place ou envisagées. Elles consistent essentiellement à un renforcement de l'arrosage pour éviter tout envol de poussières (Cérons, proximité de l'usine...), à ce que le transporteur soit capoté sur toute la longueur ou encore que les matériaux venant de Laubarède stockés soient bâchés.

## V – PRESENTATION DE L'ENQUETE EPIDEMIOLOGIQUE SUR VIVIEZ PAR L'INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

Il s'agit de présenter les premières conclusions de l'étude de l'exposition au cadmium et à l'arsenic de la population.

Monsieur SAUTHIER rappelle les résultats de mesure de l'imprégnation au cadmium chez les adultes à Viviez; Sur 596 participants, 30 personnes présentent une cadmiurie supérieure ou égale à  $2\mu\text{g/g}$ . Il pourrait donc y avoir un impact sur la santé. 106 personnes présentent une cadmiurie entre 1 et  $2\mu\text{g/g}$ , ce qui est au delà de l'exposition de la population en général et qui pourrait être qualifié de « début d'impact ». Il a été conseillé à ces 136 personnes de consulter un médecin. Sur ces 130 personnes, 19 présentent des atteintes rénales dont l'origine reste à déterminer par leur médecin. Sur les 96 enfants étudiés, un seul présente une cadmiurie supérieure ou égale à  $1\mu\text{g/g}$  sans atteinte rénale.

Chez les personnes non exposées professionnellement, et en tenant compte des facteurs individuels dans la comparaison Viviez (zone exposée) et Montbazens (zone non exposée), on note une différence de cadmiurie indépendamment des facteurs socio-démographiques et des facteurs d'exposition de la vie de tous les jours. Deux facteurs augmentent l'imprégnation au cadmium à Viviez et non à Montbazens : l'antériorité de résidence et la consommation de fruits et légumes et de produits d'origine animale produits sur le site.

Chez les enfants, des analyses complémentaires sont à réaliser pour valider l'exactitude des résultats en tenant compte de divers paramètres (l'âge, le sexe, la consommation d'abats, tabagisme passif etc...).

Les résultats présentés comportent des limites. Les résultats à l'échelle de la commune sont globaux et ne reflètent pas les variations temporelles chez un individu et les variations entre les différents individus. De plus, ils représentent l'exposition au cours des années passées et non une projection dans le futur.

Enfin, au vu de ces premières conclusions, des actions simples peuvent être préconisées aux habitants de Viviez afin de limiter leur exposition au cadmium : limiter la consommation de légumes et de volailles, oeufs, lapins autoproduits en diversifiant la provenance de l'alimentation, limiter la consommation de tabac ou encore appliquer les règles d'hygiène simples (lavage humide des sols et lavage régulier des mains)

Les résultats à venir feront suite à des analyses plus fines des données en matière d'exposition au cadmium et à une étude de l'exposition adultes et enfants pour l'exposition à l'arsenic. Les résultats devraient être restitués fin 2010 ainsi que les conclusions et recommandations définitives.

### *Questions et observations des participants*

Il est demandé à l'institut de veille sanitaire si les atteintes rénales sont vraiment liées à une atteinte au cadmium. Lequel répond que seules les personnes présentant une cadmiurie supérieure ou égale à  $1\mu\text{g/g}$  ont été dépistées, qu'une deuxième mesure microalbuminurie n'a concerné que quelques personnes et que donc on ne peut parler que de suspicion.

Monsieur Denoît précise qu'il attend la fin de l'enquête pour connaître les  
*préconisations*

## VI- DIVERS

Madame la Sous-Préfète soumet aux participants de la CLIS, la possibilité de modifier la fréquence des réunions. L'ensemble des participants souhaite conserver le rythme annuel de la CLIS. La prochaine séance aura donc lieu en avril – mai 2011.

\*\*\*\*\*

Les membres n'ayant plus de question à poser ou d'observation à formuler, Madame la Sous-Préfète remercie les participants et clôt la séance.

La Présidente,



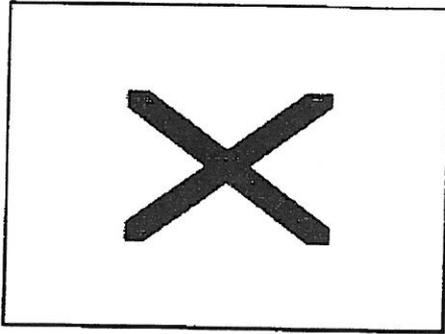
Christine ROYER

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE  
DU 27 MAI 2010

UMICORE VIVIEZ

NOM	ORGANISME	QUALITE	SIGNATURE
G. Deslauniens	Umicore	Chargé de Projet	
E. Colasse	Umicore	Ad. Chargé de Projet	
F. PASTORCCI	Umicore	D <sup>re</sup> CH1	
C. SAUZAY	MINELIS	PLT	
N. SAUZAY	MINELIS	Ingénieur	
P.Y. ROBIC	ORAMIP	Rap. Etudes	
N. SAUTHIER	CIRE	Epidémiologiste	
G. ETHIER	UMICORE	SVP- E.H.R.	
L. CLEMENT	UMICORE	Sécurité	
Ph. LEULLIER	DEKRA	CSPS	
B. ROHE	SIS	Ingénieur Travaux	
t. Sol	SIS	Directeur	
Th. BORGHESE	DDCSPL 12	CP de Pôle Pôle Public	
P. CHAUSSEE	UT Duvet 12	Dirigeant adjoint	
SF FARRENQ	UMICORE	Rb opérations	
T. LASTAN	DDT 12-SPE-	Resp Unité Qualité Millier	
A. CHAMPEIGNON	DREAL - UT 81-12	Responsable de l'inspection A2	
ROYE R. Christine	SPV 12	SPV 12	
DENOIT J-L	Mairie Viviez	Maire	
A. MARTINEZ	Mairie Aubin	Maire	
P. BEFFRE	Conseil Général	Conseiller	
B. JONQUIERES	Mairie Les Allès	Maire	
SA VENGNE S	Mairie Viviez	Adjoint	
M. RAFFI	Mairie GRANDAC	Adjoint	





Service émetteur : Cellule de l'InVS en région (CIRE)

Affaire suivie par : N. SAUTHIER

Courriel :

Téléphone : 05 34 30 25 22

Télécopie : 05 34 30 25 32

Réf. :

Date : 21/05/2010

Objet : **Modification du compte rendu de la CLIS du 18 septembre 2009**

La Cire

À

Madame la Préfète

Je vous prie de trouver ci-dessous un projet de modification du compte rendu de la CLIS qui s'est tenue le 18 septembre 2009 pour la partie relative à mon intervention.

L'intégralité du texte démarrant à « les résultats biologiques sont. » dans le paragraphe V jusqu'à la fin de ce paragraphe pourrait être remplacé par :

« Les résultats biologiques ont été adressés de façon individuelle aux participants ainsi qu'en copie à leur médecin traitant dès lors que la demande en avait été faite.

Les résultats du dépistage du saturnisme indiquent qu'aucun enfant n'a présenté de plombémie excessive. Toutefois, le taux de participation à ce dépistage a été assez faible (environ 20%) et ne permet de conclure à l'absence de cas de saturnisme.

Les résultats de dépistage des atteintes rénales associées à la mesure du cadmium dans les urines sont :

- 1 seul enfant de Viviez sur 95 (0 à Montbazens sur 63) présente une cadmiurie excessive, pouvant engendrer une atteinte rénale,
- 30 adultes de Viviez sur 596 (0 à Montbazens sur 308) présentent une cadmiurie excessive, pouvant engendrer une atteinte rénale,
- 106 adultes de Viviez sur 596 (12 à Montbazens sur 308) présente une cadmiurie supérieure au niveau habituellement constaté en population générale.
- Les habitants de Viviez ont un niveau de cadmium dans les urines significativement supérieur à ceux de Montbazens et cette différence n'est pas le fait du hasard.

Lorsque les personnes exposées au cadmium de façon professionnelle sont exclues de ce décompte, les résultats sont :

- 20 adultes de Viviez sur 395 présentent une cadmiurie excessive, pouvant engendrer une atteinte rénale,
- 65 adultes de Viviez sur 395 présente une cadmiurie supérieure au niveau habituellement constaté en population générale.

La proportion de personnes présentant des niveaux de cadmium dans les urines élevés reste identique que les personnes aient été exposées professionnellement ou pas. L'hypothèse d'une exposition spécifique à Viviez (exposition de nature environnementale) peut être posée. Toutefois, il convient au préalable de s'assurer que les deux populations de Viviez et de Montbazens sont comparables face aux autres facteurs qui peuvent influencer la cadmiurie urinaire (tabac, consommation d'aliments...) avant de pouvoir tirer des conclusions sur l'origine de cette différence.

S'agissant des résultats de la mesure de l'arsenic dans les urines, il ne semble pas y avoir de différence significative entre les populations de Viviez et de Montbazens. De la même manière, avant de conclure, il faudra s'assurer que les 2 populations sont comparables.

#### Questions et observations des participants

Monsieur DENOIT demande si les effets du cadmium sont réversibles. M. SAUTHIER de la Cire indique que d'une manière générale, et tout particulièrement lorsque l'exposition au polluant a été prolongée à des niveaux importants, les effets sur la santé sont irréversibles.

Monsieur DENOIT souhaiterait un suivi à long terme pour connaître l'évolution de la situation d'ici à 2015. M. SAUTHIER précise que cette question doit être posée au comité de pilotage de l'étude et qu'en tout état de cause, il s'agira de conduire le même type d'étude. »

Nicolas SAUTHIER